

Le 24 juin 2025

Patrice Arnoux,
Cécile Dupuis,
Marianne Corrèze
co secrétaires académiques du SNES-FSU

à Madame La Rectrice de l'académie de Limoges

Madame la Rectrice,

Nous vous avons alertée sur les dégradations liées à la suppression du financement des options artistiques par la DRAC à compter de la rentrée 2025. Si nous avons acté positivement l'annonce dans votre réponse du 19 mai 2025 d'un financement compensatoire, à hauteur de 1800 euros, toutes les inquiétudes ne sont pas levées pour autant.

En effet, les retours que nous avons des établissements concernés font état d'un budget actuel bien supérieur pour rémunérer les intervenants extérieurs, les 1800 alloués ne couvrent souvent pas le quart des sommes précédemment engagées.

Une telle baisse ne pourrait conduire qu'à un appauvrissement et une limitation drastique préjudiciables à la qualité de la formation.

C'est pourquoi, nous réitérons notre demande d'une compensation revue à la hausse et à la hauteur des besoins.

Soyez assurée, Madame la Rectrice, de notre attachement au service public d'Éducation,

